



# CONSEIL DE SÉCURITÉ

## DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

**2415<sup>e</sup>** SÉANCE : 22 FÉVRIER 1983

NEW YORK

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2415).....	1
Souhaits de bienvenue au représentant de la Jordanie.....	1
Adoption de l'ordre du jour.....	1
Lettre, en date du 19 février 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15615) .....	1

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

## 2415<sup>e</sup> SÉANCE

Tenue à New York le mardi 22 février 1983, à midi.

*Président* : M. Oleg Aleksandrovich  
TROYANOVSKY  
(Union des Républiques socialistes soviétiques).

*Présents* : Les représentants des Etats suivants : Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guyana, Jordanie, Malte, Nicaragua, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Togo, Union des Républiques socialistes soviétique, Zaïre, Zimbabwe.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2415)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 19 février 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15615).

*La séance est ouverte à 12 h 35.*

### Souhais de bienvenue au représentant de la Jordanie

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter une chaleureuse bienvenue à M. Abdullah Salah, nouveau représentant de la Jordanie. Je lui souhaite tout le succès possible et nous espérons travailler en coopération étroite avec lui, comme nous l'avons fait avec son prédécesseur, M. Nuseibeh.

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

**Lettre, en date du 19 février 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/15615)**

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Bénin, de l'Égypte, du Ghana, de la Jamahiriya arabe libyenne, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran, du Soudan et du Yémen démocratique des lettres par lesquelles ils demandent à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de

vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

*Sur l'invitation du Président, M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne) prend place à la table du Conseil; M. Soglo (Bénin), M. Khalil (Égypte), M. Hayford (Ghana), M. El-Fattal (République arabe syrienne), M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran), M. Abdalla (Soudan) et M. Al-Ashtal (Yémen démocratique) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.*

3. Le PRÉSIDENT (*interprétation du russe*) : Le Conseil se réunit aujourd'hui suite à la demande présentée par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne, contenue dans sa lettre du 19 février.

4. Les membres du Conseil sont également saisis du document S/15614, qui contient le texte d'une lettre, en date du 18 février, adressée au Président du Conseil par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne. Je voudrais également faire savoir aux membres du Conseil que je viens de recevoir une lettre, en date du 22 février, dont le texte sera distribué au cours de la présente séance en tant que document S/15617.

5. Le premier orateur est le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne; je lui donne la parole.

6. M. TREIKI (Jamahiriya arabe libyenne) [*interprétation de l'arabe*] : Qu'il me soit permis tout d'abord, Monsieur le Président, de vous transmettre, au nom de la délégation de la Jamahiriya arabe libyenne, nos chaleureuses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence pour le mois de février. Nous sommes très heureux de vous voir présider les travaux du Conseil, étant donné que vous représentez un pays ami avec lequel nous avons des liens très étroits, une superpuissance connue pour son sens des responsabilités et pour l'appui qu'elle apporte à la lutte des peuples contre le colonialisme et à la cause de l'indépendance et de la libération. Étant donné votre vaste expérience politique, votre sagesse et votre efficacité, nous sommes heureux d'observer que vous êtes parfaitement qualifié pour assumer ces responsabilités.

7. Qu'il me soit également permis d'adresser à mon collègue et ami, M. Amega, du Togo, nos sentiments d'appréciation pour la manière remarquable dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

8. Par votre entremise, Monsieur le Président, je voudrais également exprimer mes remerciements et ma gratitude aux membres du Conseil qui ont bien voulu m'accorder la possibilité de prendre la parole. Et puisque c'est ma première déclaration devant le Conseil, cette année, je voudrais aussi exprimer la reconnaissance de mon pays pour l'adoption de la résolution introduisant l'arabe comme langue de travail officielle du Conseil [résolution 528 (1982)]. Cela montre l'importance et le rôle de l'arabe ici, à l'Organisation des Nations Unies et l'estime que l'on porte au peuple arabe.

9. Je voudrais souhaiter la bienvenue à mon collègue, le représentant de la Jordanie, et lui souhaiter plein succès. De même, je souhaite la bienvenue aux Etats qui sont devenus membres du Conseil cette année : Malte, le Nicaragua, le Pakistan, les Pays-Bas et le Zimbabwe.

10. Les menaces et provocations américaines contre la Jamahiriya arabe libyenne auxquelles nous assistons aujourd'hui ne sont pas le fait du hasard et ne sont pas de nature transitoire : elles sont la manifestation d'une politique agressive délibérée bien établie qui se poursuit depuis 1969 à la suite de la grande révolution du 1<sup>er</sup> septembre. Comme tout le monde le sait, jusqu'à cette époque, la Libye dans son ensemble était une base d'agression militaire des Etats-Unis ; cinq bases américaines étaient installées à travers le pays dont la plus importante, Willis, qui, à l'époque, était la plus grande base américaine en dehors des Etats-Unis. En outre, les monopoles américains contrôlaient l'économie libyenne — notamment le secteur pétrolier — et l'utilisaient dans leurs propres intérêts. Avec la révolution et la fin du régime fantoche à la solde du Gouvernement américain, une nouvelle phase de l'histoire du peuple libyen et de la nation arabe a commencé ; les bases américaines d'agression ont été évacuées ; il a été mis fin aux monopoles pétroliers dans la région et la Libye a suivi une politique d'émancipation économique et de nationalisation du pétrole, dans l'intérêt des peuples de la région en particulier et de celui des pays producteurs de pétrole en général.

11. Les Etats-Unis, qui sont le fer de lance du terrorisme international, ne peuvent accepter l'appui apporté par la révolution à nos frères africains, aux mouvements de libération en Afrique australe et à la lutte du peuple palestinien, non plus que la poursuite par la Libye d'une politique non alignée, antiraciste, antisioniste et anticolonialiste ; de là les menaces, actes de provocation et d'agression directe et indirecte des Etats-Unis contre la Libye, qui ont commencé avec l'agression du régime Sadate, et sa guerre contre la Libye en 1977, l'agression directe menée dans le golfe de Syrte en août 1981, le boycottage économique visant à affamer le peuple libyen, sans parler de la campagne partielle des médias, des pressions économiques et de l'incitation à l'hostilité des autres pays envers la Jamahiriya. Cette politique agressive du Gouvernement américain et sa politique de terrorisme contre le peuple

libyen ne font que s'intensifier quotidiennement sous diverses formes et manifestations.

12. Dans le passé, la Libye a à plusieurs reprises informé le Conseil et le Secrétaire général des actes d'agression et de terrorisme menés par les Etats-Unis contre notre pays. La VI<sup>e</sup> flotte américaine dans la Méditerranée a violé les eaux territoriales et l'espace aérien libyen. A titre d'exemple, je voudrais me référer à certaines pièces de correspondance avec l'Organisation des Nations Unies.

13. Premièrement, dans une lettre, en date du 30 mai 1973, adressée au Président du Conseil [S/10939], il est spécifiquement indiqué que, le 21 mars, un avion militaire américain de type C-130 a violé l'espace aérien libyen, poursuivant des activités de reconnaissance et d'espionnage. Dans cette lettre, il est stipulé que, le 30 avril, un porte-avion américain de la VI<sup>e</sup> flotte stationné près de la côte libyenne a procédé à des activités d'espionnage contre les forces aériennes libyennes et de brouillage des communications libyennes. En outre, une vague d'appareils militaires américains avaient décollé du porte-avions afin de gêner les vols d'entraînement libyens dans la région.

14. Deuxièmement, dans l'annexe à la lettre, en date du 1<sup>er</sup> août 1980, adressée au Président du Conseil [S/14094], figure la liste suivante des violations de l'espace aérien libyen commises par des avions américains :

1975 — Une violation le 18 octobre.

1977 — Huit violations, dont sept au nord de Tripoli : une le 28 janvier, deux le 11 avril et quatre le 18 avril ; une violation au nord de Benghazi.

1978 — Sept violations, dont cinq au nord de Tripoli : une le 12 février, trois le 11 mars et une le 12 mars ; deux violations au nord de Tobrouk le 7 décembre.

1979 — Six violations au nord de Tripoli : le 3 février, le 15 mars, le 12 juin et les 6, 19 et 30 juillet.

1980 — Jusqu'au mois de juin 135 violations, dont 103 au nord de Tripoli, 6 au nord de Syrte et 26 au nord de Benghazi.

— Violations au nord de Tripoli : une le 19 février, une le 22 février, deux le 24 février, une le 25 février, une le 26 février et deux le 2 mars.

15. Troisièmement, dans une lettre, en date du 20 août 1981, adressée au Président du Conseil [S/14636], il est indiqué que le 19 août, à 5 h 12 TU, huit avions américains de la VI<sup>e</sup> flotte américaine qui faisaient partie des forces américaines se livrant à des manœuvres près des côtes libyennes ont intercepté deux avions des forces aériennes libyennes qui effectuaient des vols de

reconnaissance dans l'espace aérien libyen. Les avions libyens ont été attaqués par les avions américains. Cet acte d'agression a été condamné par le mouvement des pays non alignés l'Organisation de la Conférence islamique et le Groupe des Etats arabes.

16. Quatrièmement, dans une lettre, en date du 3 février 1982, adressée au Secrétaire général [S/14860], il est stipulé que le 31 janvier, à 14 h 22 TU, deux chasseurs américains à réaction F-14 de la VI<sup>e</sup> flotte américaine ont intercepté un avion commercial (Boeing 727) appartenant à la compagnie aérienne Libyan Arab Airlines au cours du vol régulier qu'il effectuait de Tripoli à Athènes. Les deux chasseurs américains se sont livrés à des manœuvres acrobatiques de provocation contre l'avion de ligne libyen, le suivant sur une distance de quelque 11 kilomètres. Cet incident s'est produit dans l'espace aérien international dans les limites de la zone grecque d'information aéronautique, à quelque 48 kilomètres au sud-ouest de l'île grecque de Paleo Hora, avec pénétration dans la route aérienne internationale "B-1", au-dessus de l'appareil de la Libyan Arab Airlines.

17. Dans le *New York Times* du 5 février 1982, il est rapporté que la Grèce avait déposé une plainte auprès des Etats-Unis pour avoir violé l'espace aérien grec, ce qui constituait un acte d'agression et portait tort aux intérêts économiques libyens.

18. Il y a eu récemment de nombreuses violations des eaux territoriales libyennes. Le 31 décembre 1982, il y a eu trois violations dans la région de Syrte. Le 19 janvier 1983, il y a eu deux autres violations dans la région de Benghazi.

19. Le dernier maillon de la chaîne de provocations et de menaces américaines contre la Jamahiriya arabe libyenne est constitué par les activités constantes d'espionnage des AWACS américains dans la partie orientale de la Libye. Ces activités ont entravé et brouillé les communications civiles. Le 13 février, le porte-avions américains *Nimitz* et plusieurs autres vaisseaux qui l'accompagnent se sont approchés de la côte libyenne près du golfe de Syrte. Le 16 février, il y a eu 13 violations de l'espace aérien dans la région de Syrte.

20. Le 17 février, plusieurs navires de la VI<sup>e</sup> flotte américaine se sont approchés de la limite des eaux territoriales, à 22 kilomètres de la latitude 32, s'ajoutant à l'envoi d'AWACS dans un pays voisin dans le but de s'en servir pour espionner et entraver nos communications civiles.

21. La semaine dernière, des responsables du Département de la défense des Etats-Unis ont déclaré que les mouvements de la VI<sup>e</sup> flotte américaine et des AWACS étaient liés à la prétendue mobilisation libyenne le long de la frontière avec le Soudan, en vue d'intervenir dans ce pays, et que ces mouvements, notamment ceux des AWACS, avaient pour objectif des manœuvres conjointes avec les forces égyptiennes.

22. A la suite de cela, le Gouvernement égyptien a nié l'existence de telles manœuvres. Le *Christian Science Monitor* du 18 février a affirmé que des responsables égyptiens avaient dit qu'ils n'étaient pas au courant d'une mobilisation libyenne récente contre le Soudan. Ils ont également nié les rapports du Département de la défense des Etats-Unis selon lesquels les forces égyptiennes étaient en état d'alerte. Cela prouve que les allégations américaines sont fausses.

23. En outre, il y a des contradictions entre les déclarations faites à ce sujet par le Département d'Etat et le Département de la défense des Etats-Unis, la Maison-Blanche et même le Président des Etats-Unis. Ces contradictions ne font que renforcer les doutes quant à la présence d'AWACS en Egypte, comme l'a relevé le *Washington Post* du 18 février.

24. A cet égard, je voudrais rappeler que le chef de la révolution de septembre a affirmé qu'aucune force n'avait été mobilisée le long de la frontière entre le Soudan et l'Egypte, que la Jamahiriya ne désire aucunement intervenir dans les affaires de l'Egypte, du Soudan ou de tout autre Etat, et que la Jamahiriya est un petit pays qui souhaite vivre en paix.

25. Il ressort clairement de tout cela que les Etats-Unis cherchent des prétextes pour s'ingérer dans les affaires des Etats de la région et pour les dresser les uns contre les autres dans le but de diviser pour régner afin d'imposer leur hégémonie et leur contrôle aux peuples de la région et de les obliger à accepter la politique américaine. Ils cherchent également à soumettre les peuples de la région aux désirs des racistes en Palestine occupée et en Afrique australe.

26. Le but des Etats-Unis est clair. Comme on peut le lire dans le *New York Times* du 22 février "le plan, selon des personnalités officielles américaines, visait à pousser la Libye à attaquer pour détruire ensuite la plus grande partie de ses forces aériennes". C'était le plan des Etats-Unis.

27. Les actes d'agression des Etats-Unis ne se sont pas limités aux actes de provocation militaire; ils comportent également une campagne dirigée contre la Jamahiriya dans les médias. Le Gouvernement américain nourrit cette campagne avec des informations erronées fournies par des responsables américains et en dénaturant délibérément les faits, par exemple, en qualifiant l'aide accordée par la Libye à des mouvements de libération internationalement reconnus d'aide au terrorisme international. Nous voulons également mentionner la prétendue équipe d'assassins inventée par le Gouvernement américain, qui n'a pas été en mesure d'en prouver l'existence. Cette équipe n'existait que dans l'imagination de certains responsables américains.

\* Cité en anglais par l'orateur.

28. L'ancien secrétaire d'Etat Haig a accusé la Jamahiriya d'être responsable du meurtre de Sadate. Mais le Gouvernement égyptien lui-même a déclaré que l'assassinat de Sadate était une affaire strictement interne qui n'était liée à aucun autre pays. Cette accusation était une tentative du Gouvernement américain de dresser contre elle les voisins de la Libye.

29. Le Gouvernement américain voulait préparer l'opinion publique américaine et mondiale à ses actes d'agression contre la Jamahiriya. En fait, le Gouvernement américain actuel a fermé, en mai 1981, le bureau populaire à Washington; ce geste a été suivi de mesures économiques punitives. Le 11 mars 1982, le Gouvernement américain a imposé un embargo sur les importations de pétrole libyen et sur l'exportation de tracteurs, d'avions, d'équipement aérien et d'informations techniques. Il a également demandé aux citoyens américains travaillant dans le secteur pétrolier ou pour des sociétés américaines en Jamahiriya de quitter ce pays. Il a demandé aux citoyens américains de ne pas se rendre en Jamahiriya, sous prétexte de sécurité, bien qu'aucun incident ne se soit produit et que l'on ait pris l'engagement de les respecter, comme tous les autres étrangers travaillant en Libye.

30. Les provocations, les menaces et les actes d'agression contre la Libye n'ont rien de nouveau. Ils font partie de la stratégie américaine d'intervention dans les affaires des Etats qui refusent d'accepter la politique et de servir les intérêts colonialistes des Etats-Unis.

31. On sait que les Etats-Unis interviennent dans les affaires intérieures d'Etats du monde entier. En Asie, ils ont mené une guerre d'agression contre le peuple vietnamien, qui s'est soldée par leur défaite.

32. Nous sommes tous au courant de leur intervention continue dans les affaires de la Corée, dont la dernière manifestation a été les manœuvres agressives effectuées il y a quelques semaines par plus de 70 000 soldats américains dans le but de menacer la Corée du Nord et de déstabiliser la région.

33. Les Etats-Unis se sont également ingérés dans les affaires du peuple iranien, ont renversé le gouvernement patriotique de Mossadegh et imposé un régime fantoche en 1953, ont appuyé la dictature du Chah et lui ont fourni tous les moyens de torture à travers leurs services de renseignement. Cependant, le peuple iranien combattant a triomphé et l'influence américaine a disparu. Les Etats-Unis ne se sont pas laissés décourager; ils ont continué d'œuvrer, par l'intermédiaire de leurs laquais, contre la révolution iranienne pour saper le régime et ils ont commis un acte d'agression directe contre la souveraineté iranienne. Ils s'efforcent maintenant de prolonger la guerre entre l'Iran et l'Iraq pour écraser la révolution iranienne et pour affaiblir et détourner l'Iraq de son objectif national de lutte contre l'ennemi sioniste, l'allié des Etats-Unis.

34. En Amérique latine, qu'ils considèrent comme faisant partie de leur sphère d'influence, les Etats-Unis ont sapé l'unité de la région lorsqu'ils ont démembré la Grande Colombie.

35. En 1963, les Etats-Unis ont envoyé 23 000 soldats en République dominicaine où ils ont installé un gouvernement proaméricain.

36. Les Etats-Unis sont devenus hostiles à Cuba une fois que leur laquais, le dictateur Batista, a été renversé et que la révolution qui y a eu lieu a rejeté la domination américaine. Les Etats-Unis ont essayé d'envahir Cuba à diverses reprises, la tentative la plus importante faite dans ce sens ayant été ce qu'on a appelé l'invasion de la baie des Cochons; après l'échec de celle-ci, ils ont essayé à plusieurs occasions d'assassiner le président Castro par le truchement de la Central Intelligence Agency des Etats-Unis (CIA) et cherché à isoler Cuba sur les plans politique et économique.

37. En 1954, les Etats-Unis sont intervenus au Guatemala où ils ont imposé un gouvernement à leur goût.

38. Au Chili, ils ont renversé le gouvernement légalement élu et ont fait assassiner le président Salvador Allende en 1973. Comme les faits l'ont prouvé, c'est Kissinger lui-même qui avait été le maître d'œuvre de cette opération qui a été exécutée par la CIA.

39. Au Nicaragua, le Gouvernement américain a appuyé le régime féodal et oppressif du dictateur Somoza, qui répondait aux intérêts américains. Le Gouvernement américain a essayé de prolonger la vie de ce régime bien qu'il eût connaissance de ses violations des droits de l'homme. Une fois ce régime renversé, le Gouvernement américain a financé et organisé le terrorisme contre le peuple nicaraguayen. Je rappellerai à ce propos que le Coordonnateur du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale a déclaré récemment, lors de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination des pays non alignés qui s'est tenue à Managua du 10 au 14 janvier, que la CIA était derrière toutes les opérations militaires contre son pays et qu'elle utilisait les pays voisins en tant que tremplins pour mettre en œuvre ses plans en vue d'autres ingérences dans les affaires intérieures du Nicaragua [voir S/15628, annexe, appendice I].

40. Le Gouvernement des Etats-Unis persiste à essayer d'arrêter les vents de changement qui soufflent en Amérique latine en renversant les régimes progressistes; il recourt à tous les moyens possibles pour parvenir à ses fins et pour soutenir les régimes qui lui sont fidèles, comme c'est le cas en El Salvador et dans d'autres pays.

41. En Afrique, le Gouvernement américain appuie le régime raciste d'Afrique du Sud dont il est l'allié et auquel il fournit une aide dans les domaines économique, militaire et politique. Il entrave l'accession à l'indépendance de la Namibie, où il essaie d'installer

des bases militaires. Il lutte contre les régimes progressistes et ourdit les complots pour faire assassiner les dirigeants africains, comme il l'a fait au Congo où le président Lumumba a été assassiné par la CIA.

42. Les Etats-Unis manquent à toutes les responsabilités qui leur incombent en tant que grande puissance membre permanent du Conseil de sécurité et se livrent au terrorisme international dont ils sont à l'avant-garde et qui fait partie de leur politique quotidienne. Comme on le sait, grâce à leurs nombreuses bases militaires et au déploiement de leurs flottes de guerre partout dans le monde, les Etats-Unis terrorisent les peuples et protègent les monopoles coloniaux et les régimes raciste et sioniste. La CIA s'est livrée au terrorisme organisé en assassinant des dirigeants nationaux, tels que Allende au Chili et Lumumba au Congo, et a essayé d'assassiner le président Castro et le colonel Kadhafi, tout comme elle a assassiné des dirigeants noirs américains tels que Martin Luther King et Malcolm X, sans parler des activités de sabotage qu'elle organise dans de nombreux pays du monde. Le présent Gouvernement des Etats-Unis appuie cette agence terroriste, dont le budget et les pouvoirs ont été accrus afin de lui permettre de se livrer à des activités étendues de sabotage dans diverses régions du monde et même à l'intérieur des Etats-Unis.

43. Dans un article publié le 16 janvier dans le magazine du *New York Times*, il était dit que, au moment même où le gouvernement Reagan obligeait la plupart de ses services à réduire leurs dépenses, la CIA et ses organes subsidiaires connaissaient une période faste. Avec une augmentation de budget pour 1983 de 25 p. 100 par rapport à celui de l'année précédente, c'était l'agence qui, au sein du gouvernement fédéral, connaissait la croissance la plus rapide. Dans ce même article, il était dit que la CIA avait investi des sommes importantes dans la technique du renseignement, notamment dans des stations d'interception des communications et dans des ordinateurs. Il y était aussi question de pratiques douteuses, d'emploi de stupéfiants, de surveillance de citoyens américains et d'une longue liste d'autres abus.

44. Durant les années 60 et au début des années 70, la CIA s'est livrée à des activités d'espionnage aux Etats-Unis sous prétexte de recueillir des informations sur les services de renseignement étrangers.

45. Le *New York Times* poursuivait son article en décrivant les agissements de l'Agence, disant que le dossier de ses activités secrètes regorge d'actions audacieuses, parmi lesquelles des tentatives d'assassinats, la participation à des coups d'Etat dans de nombreux pays, la formation de forces de sécurité spécialisées pour la protection d'un groupe particulier de dirigeants étrangers ainsi que l'allocation de fonds et la fourniture d'équipement aux rebelles qui luttent contre des gouvernements nationalistes, comme c'était le cas au Nicaragua et en Iran.

46. Les actes récents des Etats-Unis confirment le grave danger que la politique terroriste des Etats-Unis fait peser sur la paix et la sécurité internationales ainsi que sur la liberté et l'indépendance des peuples. En prétendant que la Libye menace ses voisins, les Etats-Unis s'exposent au ridicule et au mépris de la communauté internationale. Les Etats intéressés eux-mêmes ont confirmé la fausseté des allégations américaines, et même si nous pensons qu'il existe vraiment, des divergences entre la Libye et ses voisins, en quoi cela concernerait-il les Etats-Unis ? Les Etats-Unis ne sont ni le Conseil de sécurité ni le gendarme du monde. Au lieu d'œuvrer pour calmer les esprits et engager les pays intéressés à parvenir à un accord, les Etats-Unis recourent à une politique qui sème la discorde et incite à la provocation. Les allégations du Gouvernement américain selon lesquelles certains Etats arabes sont leurs amis sont dénuées de fondement. Leur seul ami dans la région est Israël. Le Gouvernement américain, qui a établi une alliance stratégique avec l'entité sioniste, sait que tous les peuples arabes sont contre lui et que, quelles que soient les divergences d'opinion qui peuvent exister entre les gouvernements des pays arabes, le Gouvernement américain sera toujours le principal ennemi de la nation arabe et l'allié de l'entité sioniste. La Libye fait partie de la nation arabe et partage les espoirs et les aspirations des pays arabes. S'il existe actuellement des divergences entre certains Etats arabes, elles finiront par disparaître. Le seul danger pour la nation arabe est celui que fait peser l'entité sioniste appuyée par les Etats-Unis et la politique agressive américaine dans la région. L'occupation de la Palestine et d'autres territoires arabes, l'attaque contre le réacteur nucléaire iraquien et l'occupation du Liban n'auraient pu avoir lieu sans l'appui accordé à l'agression par le Gouvernement américain et sa poursuite d'une politique de terrorisme.

47. Nous sommes un petit peuple épris de paix. Nous voulons bâtir notre pays et contribuer à l'unité de notre nation. Nous voulons la paix et la sécurité. Nous sommes pleinement à même de comprendre ce que veulent dire la paix et sécurité. Nous avons perdu plus de la moitié de notre peuple lors de la guerre contre l'invasion fasciste italienne, guerre cruelle qui a duré plus de 20 ans. Notre peuple, qui a libéré son économie et a fait de grands pas sur la voie du développement, protégera sa croissance et ses acquis à tout prix, même si elle doit pour cela sacrifier la moitié de sa population comme elle l'a fait par le passé. Nous ne nous laisserons intimider ni par les forces de l'agression ni par les porte-avions.

48. L'histoire se répète. En 1805 les Etats-Unis ont envahi la Libye. Nous avons repoussé l'agression et capturé le croiseur *Philadelphia*, commandé par le capitaine Bainbridge. La même année, nous avons également repoussé une invasion par terre, pour laquelle les Etats-Unis avaient engagé des mercenaires du Sahara occidental commandés par le général Eaton, alors consul général des Etats-Unis à Tunis.

49. Notre peuple luttera quelles que soient les circonstances et les sacrifices exigés, si la guerre et l'agression lui sont imposées.

50. Le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité du maintien de la sécurité dans le monde, doit s'acquitter de cette responsabilité, surtout quand l'un de ses membres permanents viole la Charte des Nations Unies et compromet la paix et la sécurité internationales. Même si nous sommes convaincus de la bonne volonté de la plupart de ses membres, nous savons que le Conseil, à cause de sa structure, ne pourra pas adopter de mesures efficaces. Pourtant, il doit assumer ses responsabilités et condamner l'agression. Ce qui est arrivé à la Libye peut arriver à d'autres Etats, comme cela s'est déjà produit certes dans le passé, à moins que l'on ne mette fin à l'arrogance et au cynisme du Gouvernement américain, à son intervention dans les affaires intérieures des Etats et à la menace qu'il fait peser sur la paix et la sécurité internationales.

51. Nous sommes un petit peuple non aligné. Nous voulons que nos relations avec tous, y compris les Etats-Unis se fondent sur le respect mutuel et la non-intervention. Nous avons essayé par le passé d'entamer un dialogue avec le Gouvernement des Etats-Unis et nous sommes toujours prêts à le faire et à discuter de tout problème, s'il en existe. Mais ce gouvernement rejette avec persistance la politique du dialogue et préfère celle de la domination, que nous repoussons, quoi qu'il puisse nous en coûter.

52. Enfin, je dirai au Gouvernement américain que la politique d'intervention et d'agression ne pourra s'exercer qu'au détriment des intérêts de la paix et de la sécurité, et de ceux des Etats-Unis eux-mêmes. Les peuples, si petits et si faibles soient-ils, ne peuvent accepter l'humiliation et le colonialisme et, s'ils doivent mourir, ils mourront debout.

53. Mme KIRKPATRICK (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, profiter de cette première occasion qui m'est donnée à une séance officielle de vous féliciter de votre accession à la présidence. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à titre personnel, ne sachant pas si ma délégation l'a fait en mon absence, aux représentants des nouveaux membres du Conseil, Malte, le Nicaragua, le Pakistan, les Pays-Bas et le Zimbabwe, et leur exprimer notre ferme et claire intention de coopérer avec eux au Conseil à la recherche de la paix et de la sécurité internationales. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue de la Jordanie, M. Salah, dont la contribution à nos travaux sera, je l'espère, aussi importante que celle de son éminent prédécesseur, notre excellent ami M. Nuseibeh.

54. Au nom de mon gouvernement, je vous ai adressé aujourd'hui, Monsieur le Président, la lettre dont le texte suit pour distribution en tant que document officiel du Conseil :

“Le Gouvernement des Etats-Unis rejette les accusations fausses et malveillantes du Gouvernement libyen et appelle l'attention du Conseil de sécurité sur un nouvel exemple de menace que fait peser la politique du Gouvernement libyen sur la paix et la sécurité internationales.

“Le Gouvernement libyen, furieux de voir déjouer ses plans en vue d'une action illégale et violente, vient maintenant devant le Conseil déposer des plaintes mensongères contre les Etats-Unis. En réalité, les Etats-Unis n'ont commis aucun des actes dont les accuse le Gouvernement libyen.

“Les Etats-Unis n'ont envoyé aucun avion à des fins offensives dans la région et n'ont aucunement violé l'espace aérien de la Libye. En fait, ni le porte-avion américain *Nimitz* ni les appareils qu'il transporte n'ont pénétré aux dates en question dans les eaux ou l'espace aérien revendiqués par la Libye, bien que nous soyons pleinement en droit de pénétrer dans ces eaux internationales, reconnues comme telles en droit international. Nous sommes aussi pleinement en droit d'effectuer des manœuvres de concert avec des gouvernements amis, dans des circonstances appropriées.

“Les Etats-Unis réaffirment les droits qui sont les leurs en vertu du droit international et de la Charte des Nations Unies et ont l'intention de les exercer.

“Naturellement, le Gouvernement libyen préférerait qu'aucun obstacle, aussi légal soit-il, ne soit opposé à ses machinations et à ses projets expansionnistes. Mais les nations éprises de paix ne peuvent s'accommoder des visées de la Libye sur ses voisins.

“En appelant l'attention sur les fausses accusations de la Libye, les Etats-Unis constatent que de tels mensonges bafouent le sérieux travail d'édification de la paix internationale, tout comme les tentatives répétées de la Libye pour s'immiscer dans les affaires de ses voisins anéantissent la sécurité dans la région.” [S/15617.]

55. Les Etats-Unis n'ont pas cherché cet affrontement avec le Gouvernement libyen au Conseil de sécurité, mais nous sommes heureux de l'occasion qui nous est ainsi donnée d'énoncer des faits — et non pas les inventions du porte-parole du colonel Kadhafi — et de déterminer à qui revient en réalité la responsabilité de cette grave menace à la paix et à la sécurité internationales.

56. Je parle, bien entendu, du Gouvernement de la Libye de Kadhafi et je tiens à replacer cette menace, qui pour le moment semble avoir diminué, dans le contexte général du terrorisme et de l'aventurisme d'inspiration libyenne dirigés contre les voisins de ce pays : en fait, à travers tout le nord, l'est et le centre de l'Afrique. Cet expansionnisme hors la loi est une menace permanente pour la paix et la sécurité dans la région et au-delà.

57. Mon gouvernement et le peuple américain n'ont jamais voulu un affrontement avec le Gouvernement et le peuple libyens et il en est toujours ainsi. Nous ne nous sommes jamais livrés à des actes de provocation et nous n'avons pas l'intention de le faire maintenant, mais nous ressentons profondément toute menace à la paix internationale, à notre propre sécurité et à l'indépendance nationale des voisins de la Libye. Que nul n'en doute, nous réagissons comme il se doit aux menaces libyennes.

58. Je vais rappeler brièvement les événements sailants qui ont mené à cette situation. Vendredi dernier, 18 février, la radio officielle soudanaise a annoncé la découverte d'un coup d'Etat ourdi contre le Gouvernement du président Gaafar Nimeiri avec l'aide de la Libye. Elle a annoncé que des dissidents et des infiltrateurs parrainés par la Libye avaient été arrêtés. Elle a aussi annoncé que le Gouvernement soudanais avait surveillé de près des concentrations de bombardiers et de chasseurs libyens au sud-est de la Libye, à proximité des frontières soudanaise et égyptienne. Cette concentration d'avions libyens avait tout particulièrement inquiété les Soudanais.

59. Compte tenu des mesures efficaces qu'a maintenant prises le Soudan pour faire face à ce dernier effort tenté par la Libye pour déstabiliser un de ses voisins, nous sommes à même d'appeler l'attention du monde sur les événements qui se produisent dans la région. Nous suivons de près et avec beaucoup d'inquiétude les intrusions irréflechies de Kadhafi dans les affaires des pays voisins. Nous savions depuis quelque temps que sa cible était le président Nameiri. Nous étions aussi au courant des concentrations d'avions libyens qui inquiétaient les Soudanais et les Egyptiens. Dans ces conditions, nous avons avancé la date déjà fixée d'un exercice d'entraînement sur AWACS, prévue pour un mois plus tard, et avons envoyé en Egypte nos AWACS et des appareils de ravitaillement en vol. De même, des unités des forces navales des Etats-Unis ont été déployées en Méditerranée orientale. Leur présence dans les eaux internationales semble parfois décourager l'aventurisme libyen dans la région.

60. Le résultat souhaité paraît avoir été obtenu, du moins pour l'instant. La déclaration faite à la radio soudanaise et celle faite hier par l'Assemblée soudanaise parlent d'elles-mêmes. Nous pouvons être assurés, étant donné la façon hardie et décisive dont les Soudanais ont fait face à la menace d'expansion libyenne.

61. Heureusement, la dernière menace a marqué un recul. Mais voilà longtemps que la Libye se conduit mal. Le colonel Kadhafi a une politique étrangère virulente et hostile qui ne respecte l'intégrité territoriale, l'indépendance, le droit à la paix, à la sécurité et à l'autodétermination de personne. Parce qu'il est relativement faible au point de vue moyens militaires conventionnels, le colonel Kadhafi a essayé d'arriver à ses fins en accordant une assistance à la fois écono-

mique et militaire à des gouvernements radicaux, en soudoyant de hautes personnalités, en aidant les terroristes internationaux à qui il donne un asile, de l'argent et des armes, des conseils pour préparer l'assassinat d'opposants en exil et préméditer l'assassinat de certaines hautes personnalités gouvernementales désignées, et en prêtant assistance à des groupes guérilleros qui cherchent à renverser des gouvernements établis.

62. Le régime de Kadhafi s'est livré à ces activités dès qu'il s'est emparé du pouvoir, ou presque. Ainsi, en 1972, la Libye a servi d'asile aux auteurs des assassinats des jeux Olympiques de Munich. Kadhafi a également offert un refuge aux terroristes qui avaient pris 60 otages à la réunion de 1975, à Vienne, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. La Libye a servi de place sûre à partir de laquelle des groupes terroristes ont préparé les actes qu'ils se proposaient de commettre dans de nombreuses capitales européennes. L'infâme Carlos, pendant plusieurs années, a opéré à partir de la Libye. Les armes que l'on a trouvées sur les terroristes français Bréguet et Kopp avaient été vendues à l'armée libyenne. C'est leur libération que Carlos avait exigée.

63. L'assassinat s'est révélé être un instrument important de la politique libyenne. Il n'est pas difficile de trouver la preuve de l'utilisation de cet instrument par la Libye. La presse internationale a donné des rapports détaillés de l'assassinat d'une douzaine de Libyens exilés, perpétrés pendant les années 1980 et 1981, surtout dans les capitales d'Europe occidentale. On connaît moins un complot ourdi en 1975 visant l'assassinat du Premier Ministre d'un pays voisin, des plans visant l'assassinat d'ambassadeur des Etats-Unis dans plusieurs pays du Moyen-Orient et au moins une capitale européenne, et la tentative faite en novembre 1981 de placer des explosifs dans le club de l'ambassade américaine à Khartoum — ces explosifs dissimulés dans des haut-parleurs stéréophoniques qui devaient exploser un samedi soir, causant la mort d'un très grand nombre de personnes.

64. La subversion et la déstabilisation de gouvernements indépendants modérés au Moyen-Orient, en Afrique et ailleurs ont toujours été et demeurent un élément important de la politique étrangère libyenne. Le Tchad a récemment été l'une des principales victimes de la politique agressive de la Libye. A l'heure actuelle, les intentions libyennes à l'égard du Tchad sont une cause de vive préoccupation. Le colonel Kadhafi a attiré en Libye un grand nombre de ses partisans tchadiens, les a entraînés et équipés et les envoie dans les régions septentrionales du Tchad. Il procède également à d'autres opérations pour augmenter ses propres forces dans cette région. Le déploiement, à la mi-janvier, d'une douzaine d'avions de combat libyens du type SU-22 spécialisés dans les attaques dirigées contre le sol à la base aérienne d'Aouzou, dans le nord du Tchad, a causé de profondes inquiétudes. Il s'agissait apparemment de permettre à la Libye de fournir une

couverture aérienne aux dissidents et aux infiltrateurs qui attaqueraient le Gouvernement tchadien et les centres de populations soumis au Gouvernement tchadien.

65. Une équipe libyenne d'environ 80 conseillers est peut-être en train d'aider des Tchadiens opposés au gouvernement dans une autre république africaine.

66. Depuis longtemps, la Libye entraîne des guérilleros, fournit des armes, ourdit des complots en vue d'introduire la subversion et la déstabilisation chez ses voisins du nord de l'Afrique. Dans la corne de l'Afrique, la Libye poursuit ses efforts en vue de renverser les Gouvernements du Soudan et de la Somalie. Plusieurs Libyens se trouvent en Ethiopie où ils fournissent des conseils aux guérilleros somalis et soudanais. Des avions et des navires libyens continuent à assurer la formation des guérilleros et à fournir des armes, des munitions, des explosifs et du matériel au Front somali de salut et aux rebelles soudanais. En outre, les livraisons libyennes d'armes de plus en plus perfectionnées aux tribus qui se font la guerre au Soudan ont contribué à semer la mort et la violence dans cette région.

67. Ailleurs, la Libye fournit du matériel militaire et intervient de façon croissante, par exemple dans cet

hémisphère, toujours pour défendre des dictatures militaires, toujours pour s'opposer aux régimes et mouvements démocratiques.

68. Voilà comment se manifeste l'inconduite de la Libye dans le monde entier. Elle constitue, comme je l'ai dit, un danger grave pour la paix et la sécurité internationales. Le coupable, dans ce débat, est identifié au-delà du moindre doute.

69. Ce qui est arrivé à la Libye peut arriver à d'autres Etats, comme le représentant de la Libye vient de le dire. Je tiens à déclarer que je l'espère. Nous espérons que ce qui est arrivé à la Libye arrivera à d'autres Etats. Nous espérons que tous les Etats qui nourrissent des desseins agressifs contre leurs voisins se trouveront découragés dans leurs plans illégitimes par la réaction légitime d'autres Etats. Mon gouvernement fonde sa défense sur les faits et sur son attachement aux principes de la Charte des Nations Unies en faveur de la cause de la paix et de la sécurité internationales.

*La séance est levée à 13 h 25.*

---

### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

#### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу : Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---